

Département du Var

4 villes FN/RN, 4 naufrages !

**Avez-vous vraiment envie de
recommencer en 2026 ?**

Lorsqu'en 1995, les 3 villes de Toulon, Orange et Marignane, puis Vitrolles en 1997, sont prises par le Front National (FN), le slogan du parti était « *Tête haute, mains propres* ».

Ce slogan est repris en 2011 par Marine Le Pen qui claironne alors « *Nous sommes le seul parti à avancer tête haute, mains propres. Nous faisons de la politique de manière complètement différente de l'UMP et du PS* ». Le 31 mars 2025, les condamnations multiples, dont celle de Marine Le Pen, viennent nous donner la preuve du contraire.

Le bilan des villes FN/RN nous montre également qu'on est bien loin de ce slogan. Là aussi les élu-es FN/RN n'ont pas fait mieux que celles et ceux qu'ils critiquent. Au point que Nicolas Bay, secrétaire général adjoint du FN, en charge de la campagne des municipales 2014 expliquait « *Que nous voulons effacer la mauvaise image de la gestion des villes FN de 1995* ».

Dans le Var, après Toulon en 1995, ce sont les villes de Fréjus, de Cogolin et du Luc qui en 2014 élisent des maires Front National, devenu depuis le Rassemblement National (RN).



COordination Départementale contre l'Extrême Droite

ATTAC Var, CGT 83, Confédération paysanne 83, Debout !, Fakir, FGR FP 83, FSU 83, FSU-SNUIPP 83, LDH Toulon - La Seyne, Les Écologistes 83, LFI, NPA 83, Partit Occitan 83, PCF 83, PS 83, SNJ-CGT, Solidaires 83, SUD éducation 83, UCL 83, USL 83, VISA 83

codexvar@gmail.com

Le Luc

Philippe De La Grange est élu en mars 2014.

Fin mai 2014 : 1ère démission, première d'une longue liste

Le FN organise le copinage avec l'embauche de Damien Guttierrez tête de liste à La Seyne et Elisabeth Calou-Lalesart candidate à St Cyr, recrutée comme Directrice Générale des Services (DGS). Au Luc, sur un mandat de 6 ans, 4 DGS se sont succédé.

Février 2015 : démission Philippe De La Grange « pour raisons de santé », Patricia Zirilli devient maire.

Mars 2016 : démission de Patricia Zirilli

La majorité fragilisée après deux départs et une démission

selon ses termes « à cause des pressions d'une équipe qui n'arrive pas à se projeter, qui me reproche de ne pas être assez FN... Leur seule motivation pour le Luc : enlever un drapeau européen, augmenter leurs indemnités sous prétexte que l'on est passé à plus de 10000 habitants... ». Ambiance.

Mars 2016 : Pascal Verrelle est élu maire.

La mandature FN/RN du Luc est marquée par des difficultés budgétaires, des équipes

Patricia Zirilli : « Je démissionne à cause des pressions »

municipales successives n'arrivant pas à s'en sortir, la vente d'une partie du patrimoine communal pour limiter la casse financière. Les seuls arguments du maire étant que pour les mairies FN c'est plus dur...

Septembre 2018 : deux nouveaux départs et une démission du conseil municipal. A ce sujet le maire précise au sujet de la démissionnaire « On ne la voyait déjà plus depuis deux ans. »

Le choix des équipes successives sur le dossier de la concession d'aménagement de la SAGEP sont catastrophiques (Société d'Aménagement et de Gestion Publique). Dans le litige SAGEP/commune le Tribunal Administratif a donné raison à la SAGEP pour une somme de 1,8 millions d'euros.

En 2020 : il ne reste que des cendres de la mairie FN avec 7 élu-es aux élections municipales. En 2024, ces élu-es se retrouvaient dans trois groupes d'opposition différents. Un naufrage.

Petits arrangements entre amis à la tête de la mairie

Cogolin

Marc-Etienne Lansade élu en mars 2014.

Dès octobre-novembre 2014 il y a déjà deux démissions.

Eric Masson, 1^{er} adjoint au maire est renvoyé en correctionnelle pour « menaces de mort et outrages » dans le cadre de son emploi de brigadier-chef à la mairie de Cannes. Il avait été révoqué de ses fonctions en raison de son comportement au travail.

Octobre 2016 : deux nouvelles démissions, dont la présidente de son comité de soutien. Au total 8 élu-es sur 26 manquent à l'appel à ce moment-là.

Cogolin, est-elle une ville à vendre ?

En Novembre 2016 on compte une 9ème démission. A la fin de la mandature il ne reste quasiment plus personne en cas de nouvelle démission.

Septembre 2017 : Marc-Etienne Lansade adhère à Reconquête qu'il quitte en juillet 2024 alors qu'il en dirigeait la délégation varoise.

Cogolin : les procurations du maire étaient en toc

Marc-Etienne Lansade est un bétonneur. Lorsqu'il arrive à la mairie il prend comme conseiller spécial en urbanisme Jean-Marc Smadja, cousin d'Isabelle Balkany. Il a été directeur de la société mixte qui a bétonné la ville de Levallois-Perret. De 2020 à 2025, ce sont 1846 logements mais pas un seul n'est un logement social. Le maire préfère des projets de luxe comme cette marina sur le site du Yotel. Tout ce que le maire peut vendre comme biens communaux, il le vendra, comme ce gymnase scolaire qui sera transformé en parking.

Juillet 2025 : Marc-Etienne Lansade est condamné en appel à trois ans d'inéligibilité avec exécution provisoire, 18 mois de prison avec sursis et 30000 euros d'amende pour abus de faiblesse.

Juillet 2025 Christiane Lardat est élue maire, et en décembre 2025 elle porte plainte contre l'ancien maire qui s'est lancé dans une campagne de dénigrement.

Le maire de Cogolin condamné à trois ans d'inéligibilité

Fréjus

Elu en 2014 David Rachline est un bétonneur qui dilapide le patrimoine immobilier de la ville pour maintenir les finances de la ville à flot.

En effet, la dette de la ville passe de 144 millions d'euros en 2014 à 128 millions en 2018, soit 16 millions d'euros de moins. Mais pour arriver à ce résultat le maire vendait des terrains municipaux à ses amis entrepreneurs, pour une somme de 50 millions d'euros. Sans ces ventes la dette aurait augmenté de 34 millions d'euros.

La mairie du RN David Rachline perquisitionnée

Le 24 juin 2025 la chambre régionale des comptes saisie par le Préfet du Var confirme que des éléments objectifs ne permettent pas de prouver que le budget de la ville est équilibré et sincère. Le Préfet demande à la commune de rectifier un déséquilibre de plus de 11 millions d'euros.

Suite à la parution du livre « Les Rapaces » des Camille Vigogne Le Coat, David Rachline est mis en examen pour « prise illégale d'intérêt ». Le Tribunal de Draguignan doit rendre son verdict le 27 janvier 2026.

Dans le même temps le maire de la ville est sous le coup d'une enquête du parquet national financier sur de possibles faits de favoritisme concernant l'attribution de marchés publics. Jugement attendu pour le 22 septembre 2026.

En décembre 2025 David Rachline démissionne de la vice présidence du RN et annonce qu'il sera candidat en 2026 sans l'étiquette RN. Le « meilleur ami » de Marine Le Pen devient visiblement trop gênant.

Le maire de Fréjus sera jugé pour prise illégale d'intérêts

Toulon

En 1995, Jean-Marie Le Chevallier devient maire sous la bannière du FN.

La gestion financière de la ville a été catastrophique. La Cour Régionale de Comptes, notamment dans son rapport de 2002, pointe plusieurs points communs concernant les 4 villes FN de l'époque : dérives financières, gestion chaotique des marchés publics, frais de représentation abusifs, dépenses à caractère personnel, recrutement de cadres inexpérimentés, charges de personnel en forte augmentation (en raison de recrutements effectués dans le sérail). Les 4 villes sortent endettées de cette période. La dette de la ville de Toulon s'élevait à 190 millions d'euros.

Un des faits marquant d'un point de vue financier c'est la gestion catastrophique de l'association Jeunesse Toulonnaise. Créée en 1995 elle est présidée par l'adjointe à la jeunesse Cendrine Le Chevallier, épouse du maire. L'association lourdement endettée dépose le bilan en 1999 laissant une dette de 3 millions d'euros que la ville devra payer en 2010.



En 2001, Le Chevallier sera condamné à un an de prison avec sursis et 100000 francs d'amende pour détournement de fonds publics et abus de confiance dans l'affaire de l'association Jeunesse Toulonnaise. En 2001 il sera de nouveau condamné à un an de prison avec sursis, à 5 ans d'inéligibilité et 30000 francs d'amende pour subordination de témoins dans l'affaire Poulet Dachary, son ancien adjoint et directeur de cabinet qui avait trouvé la mort en 1995. Celui-ci avait été assassiné dans une affaire privée, ce que le FN a voulu faire passer pour un meurtre politique.

Un autre élu de la mairie de Toulon avait eu des déboires judiciaires, en la personne de Jean-Pierre Calonne, le directeur de Toulon Habitat. Il a été incarcéré pour une affaire de viol, harcèlement et agressions sexuelles. Il a également été condamné à 3 ans de prison avec sursis dans une affaire de corruption.

Les faits sont là, il y a une continuité dans la gestion des villes par le FN/RN.

Que ce soit par incomptence, par népotisme, par goût du luxe, les 4 villes varoises qui ont connu des maires issus des rangs de l'extrême droite ont connu des gestions calamiteuses. Nous n'abordons pas ici les faits d'autoritarisme, de racisme, de discrimination sociale, culturelle et syndicale, mais leur liste est aussi très longue.

Que ce soit sous les étiquettes du Front National, du Rassemblement National ou de Reconquête les Varoises et les Varois ont déjà testé le poison de l'extrême droite. Et ce n'est pas en se présentant sans étiquette à Toulon que la députée RN Laure Lavalette fera oublier qu'elle est membre d'un parti d'extrême droite.

**Pour les municipales des 15 et 22 mars 2026
Pas une voix pour l'extrême droite !**



COordination Départementale contre l'Extrême Droite

codexvar@gmail.com / www.facebook.com/codexvar